



Bâtir l'avenir

L'économie sociale et circulaire
en construction



Table des matières

Introduction	03
L'économie sociale dans l'industrie de la construction : un créneau à développer davantage	04
1. La conception et la construction du bâtiment	05
2. La vie du bâtiment	07
3. La fin de vie du bâtiment	09
Des défis malgré tout	12
Et si l'on avançait vers un milieu de la construction circulaire et solidaire ?	13



Introduction

L'industrie de la construction a un impact majeur sur l'environnement.

Dans une perspective de transition socioécologique, il faut agir, et les entreprises d'économie sociale peuvent jouer un rôle significatif. Certaines d'entre elles le font déjà.

Selon le dernier bilan de la gestion des matières résiduelles de RECYC-QUÉBEC, près du tiers des matières éliminées au Québec proviennent du secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition (CRD).

Au niveau mondial, l'industrie de la construction est responsable à elle seule du quart des émissions de CO₂, a révélé en 2017 un rapport publié par la Circle Economy Foundation et la banque néerlandaise ABN-AMRO.

Cette industrie est aussi une grande consommatrice de matières premières : 40% de tous les minéraux extraits de la planète sont destinés à ce secteur.

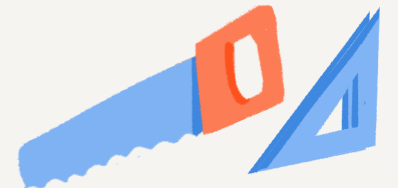
De plus, la disponibilité de plusieurs métaux nécessaires à la fabrication de nouveaux matériaux de construction diminue drastiquement. Comme le souligne Olivier Vidal, chercheur senior au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), dans son livre *Matières premières et énergie : les enjeux de demain* (2018), il faut creuser plus profondément pour extraire des gisements de moins en moins concentrés, ce qui requiert toujours plus d'énergie.

Malgré ces données alarmantes, le manque de sensibilisation à l'impact environnemental de l'industrie de la construction, l'existence de certains règlements limitants et le manque de connaissance des pratiques alternatives maintiennent le statu quo.

Changer la donne n'est pas facile. Les actrices et acteurs impliqués dans le secteur (architectes, ingénieures, entrepreneurs généraux, promoteurs et promotrices, constructeurs et constructrices, acteurs publics, etc.) sont nombreux et variés, et leur travail est souvent réalisé en silo.

Dans ce contexte de crise climatique et de raréfaction des ressources, le modèle actuel est insoutenable. **Il est urgent de repenser le secteur de la construction selon une logique d'économie circulaire¹ afin de réduire la quantité de nouvelles matières utilisées et de prolonger la durée de vie de celles déjà en circulation.**

Cette publication présente des stratégies d'économie circulaire qui peuvent être appliquées par différents acteurs, dont les entreprises d'économie sociale. Ces stratégies couvrent trois grandes étapes de l'existence d'un bâtiment : la conception, la vie du bâtiment (construction et utilisation) et sa fin de vie. Elle vise aussi à mettre en valeur des initiatives de coopératives ou d'organisations sans but lucratif québécoises qui agissent à ces différentes étapes. Finalement, elle souligne certains défis persistants.



¹ L'économie circulaire propose une approche économique qui respecte les limites planétaires. Le Pôle québécois de concertation sur l'économie circulaire définit l'économie circulaire comme étant « un système de production, d'échange et de consommation visant à optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service, dans une logique circulaire, tout en réduisant l'empreinte environnementale et en contribuant au bien-être des individus et des collectivités. » Pour en savoir plus sur l'économie circulaire, consultez notre publication [Une introduction à l'économie sociale et circulaire](#).

L'économie sociale dans l'industrie de la construction: un créneau à développer davantage

Les entreprises d'économie sociale (EÉS) actives dans le milieu de la construction ne sont pas la norme. Celles qui y œuvrent doivent souvent défricher la voie pour faire évoluer les mentalités afin d'encourager les consommatrices et consommateurs, tout comme les promotrices et promoteurs ou les professionnel·les du milieu, à revoir leurs pratiques.

Malgré les embûches, on voit que des EÉS établies s'adaptent et que de nouvelles émergent. Elles développent différents services ou solutions innovantes afin de rendre le milieu de la construction plus circulaire. En proposant des services-conseils en bâtiment écoconçu, en ouvrant des magasins de matériaux usagés ou en développant de nouveaux matériaux à base de matières récupérées, plusieurs EÉS font preuve d'ingéniosité pour limiter le gaspillage des ressources. Fortes de leurs valeurs, ces entreprises s'allient et s'entraident régulièrement pour faire face aux défis propres à leur filière.

Les sections qui suivent mettent en valeur certaines de ces EÉS.

1

La conception et la construction du bâtiment

Pour rendre le milieu de la construction plus circulaire, il est impératif de se poser les bonnes questions dès la conception du bâtiment. En effet, les choix qui seront faits à cette étape auront un impact déterminant sur son utilisation et sur sa fin de vie.

L'état de la situation

Les bâtiments sont habituellement conçus pour répondre à un usage particulier (construction résidentielle, tour de bureaux, édifice commercial, etc.). Lorsque les besoins ou les préférences des occupant·es changent, ces constructions devenues obsolètes sont parfois détruites pour en construire de nouvelles, ce qui génère un grand gaspillage de ressources².

De plus, les matériaux utilisés parcourent souvent des milliers de kilomètres avant d'arriver sur les tablettes des quincailleries. Par exemple, un produit en acier fabriqué à partir de minerai de fer québécois pourrait faire le tour de la Terre avant de revenir sur les tablettes d'un commerce au Québec sous une forme transformée. Cette pratique a un impact environnemental considérable, sans compter que plusieurs matériaux sont conçus avec des produits dommageables pour la santé humaine et pour l'environnement.

Des stratégies à développer: miser sur l'écoconception et des matériaux durables

Un bâtiment écoconçu est un bâtiment qui, notamment, a été pensé pour changer à travers le temps. Par exemple, il peut présenter un look intemporel ou inclure des espaces modulables pour s'adapter aux besoins futurs des occupant·es. Cela peut se faire grâce à des murs amovibles ou en prévoyant l'ajout d'étages supplémentaires. Cette adaptabilité est aussi intéressante pour rendre les logements offerts aux personnes âgées accessibles et fonctionnels à long terme, alors que leur mobilité diminue graduellement.

L'écoconception peut aussi permettre à un bâtiment d'être facilement démonté afin que certaines composantes puissent être réutilisées dans d'autres constructions.

Il est également souhaitable que le bâtiment soit bien isolé et qu'il soit conçu de manière à profiter au maximum de l'énergie solaire ou éolienne. Cela permet de limiter ses besoins en chauffage ou en climatisation.



² Des bâtiments qui ont subi des dommages importants (à cause d'un incident ou par manque d'entretien) peuvent aussi être démolis. Toutefois, ces circonstances ne sont pas optimales pour le réemploi et les stratégies de circularité. Nous n'en parlerons donc pas ici.

La coopérative d'ingénieurs **ALTE Coop** (à Montréal et à Saint-Adrien, en Estrie) est particulièrement active dans ce domaine. Entre autres services, elle accompagne des individus, des projets commerciaux et des coopératives d'habitation dans la conception de bâtiments écoénergétiques.

La circularité doit également être pensée dès le moment du choix des matériaux qu'on souhaite durables, renouvelables et performants d'un point de vue énergétique. Certaines entreprises québécoises offrent des solutions de rechange aux matériaux faits à partir de matières vierges et/ou toxiques, ce qui limite l'utilisation de nouvelles ressources et les émissions de GES liées à l'extraction et au transport.

C'est le cas de **Bois public** (à Montréal) et du **Centre de valorisation du bois urbain** (CVBU) (à Saint-Bruno-de-Montarville, en Montérégie), des entreprises d'économie sociale qui se démarquent particulièrement dans le domaine des matériaux circulaires. Les deux OBNL récupèrent le bois des arbres coupés par les municipalités pour les transformer en mobilier, en planches prêtes à l'emploi ou en planchers de bois franc. Ces matériaux sont intéressants non seulement pour leur faible empreinte carbone (puisque le bois stocke le CO₂), mais aussi parce que leur conception permet de détourner des matières de l'enfouissement.

Intégrer dès la conception des matériaux usagés issus du réemploi est également une autre manière circulaire de réduire l'empreinte écologique d'un projet, même si cette pratique peut s'avérer très complexe (comme nous le verrons plus loin).



Crédit: ALTE Coop



2

La vie du bâtiment

Dans une perspective d'économie circulaire, il faut utiliser le plus intensément et le plus longtemps possible les matières déjà en circulation. Cette logique doit également s'appliquer à l'utilisation du bâti.

L'état de la situation

De nombreux édifices demeurent largement sous-utilisés. Cela inclut les bureaux désertés à cause de l'essor du télétravail ou les résidences secondaires réservées à des vacances sporadiques. Toutes ces infrastructures représentent des ressources inexploitées, malgré les énergies et les matériaux investis dans leur construction ainsi que dans la fabrication des biens qui les meublent (mobilier, électroménagers, équipements, etc.). Leur utilisation limitée constitue un important gaspillage de ressources.

D'autre part, plusieurs infrastructures n'ont pas été suffisamment entretenues au fil des ans. C'est le cas, entre autres, de plus de la moitié des écoles québécoises qui sont considérées comme en mauvais ou en très mauvais état – certaines étant si vétustes qu'elles devront être démolies et reconstruites. En plus d'entraîner des coûts supplémentaires, le manque d'entretien accélère prématurément l'usure des matériaux.

Des stratégies à développer : miser sur la mutualisation, sur l'occupation transitoire, sur l'entretien et sur la rénovation

Plusieurs entreprises d'économie sociale facilitent la mutualisation des ressources, ce qui permet d'éviter d'utiliser de façon irrégulière des espaces ou des objets. Elles les mettent à la disposition de plusieurs personnes au moment où elles en ont besoin.

Certaines EÉS proposent des espaces de bureaux partagés pour des locations à la journée, au mois ou à l'année. On trouve également dans ces endroits des salles de réunion, des photocopieurs et un coin cuisine collectifs (par exemple, à la **coopérative Ecto** à Montréal ou à l'OBNL **La Mijoteuse** à Drummondville dans le Centre-du-Québec).



D'autres mettent en commun des outils de construction pour limiter l'achat d'objets utilisés de manière ponctuelle. C'est ce que font, par exemple, **La Remise** à Montréal, la **Bibli'Outils** à Gatineau en Outaouais et **l'Outilserie** à Rimouski dans le Bas-Saint-Laurent.

En partageant et en utilisant plus souvent des espaces ou des outils, on réduit la quantité de ressources nécessaires pour leur fabrication, tout en maximisant leur utilisation.

Il arrive également que certains bâtiments demeurent vacants sur de longues périodes, ce qui peut entraîner leur dégradation, tout en fragilisant le tissu social du quartier dans lequel ils se trouvent.



Plutôt que de laisser des espaces sous-utilisés, l'OBNL **Entremise** (à Montréal) développe des projets pour occuper ces bâtiments de manière transitoire, c'est-à-dire en expérimentant en vue d'y développer des usages pérennes. Par exemple, l'organisme a travaillé de concert avec la Société de développement Angus pour permettre à des citoyen·nes, à des organismes communautaires ou à des commerçant·es « en devenir » d'occuper un local vacant dans le Vieux-Pointe-aux-Trembles pour y tester et structurer leurs projets. Pour Entremise, le « bâtiment le plus vert est celui qui existe déjà », et l'occupation transitoire est une manière écologique d'intensifier l'usage du patrimoine bâti.

Afin de prévenir la détérioration des bâtiments, il est nécessaire d'investir dans des travaux d'entretien, et parfois de rénovation, afin de prolonger leur durée de vie. Les coûts associés à ces travaux peuvent toutefois être un obstacle pour certaines personnes.

Pour y remédier, la coopérative de solidarité **La Couverte** (à Rimouski, dans le Bas-Saint-Laurent) veut démocratiser la rénovation résidentielle en offrant un service abordable qui est ajusté à la capacité de payer des gens. Elle offre également des services accessibles aux personnes de 65 ans et plus ou en perte d'autonomie qui ont besoin d'effectuer certains travaux dans leur logis afin de leur permettre d'y rester le plus longtemps possible dans la dignité et le confort.



Entremise, photo : Olivier Bousquet et murale : Rocio Perez.

3

La fin de vie du bâtiment

Il arrive malgré tout qu'un bâtiment arrive à sa fin de vie utile. Certaines stratégies d'économie circulaire peuvent alors être utilisées afin de limiter la quantité de matières qui se retrouvent à l'enfouissement.

L'état de la situation

Dans l'industrie de la construction, la démolition est la méthode la plus souvent utilisée pour gérer les bâtiments en fin de vie. Cette pratique rend très difficile – voire impossible – le réemploi de matériaux, car cela les endommage et les mélange avec d'autres matières. Pour les préserver en bon état, il faut plutôt miser sur la déconstruction. Cependant, cette technique est peu connue et nécessite du temps, de la formation et parfois des coûts additionnels.

Aussi, les matériaux récupérés requièrent parfois des transformations pour être réutilisés (nettoyage, ponçage, retrait de clous, etc.). Ces activités deviennent rapidement coûteuses si elles sont réalisées sur les chantiers de construction par des personnes surqualifiées pour ces tâches, puisque l'accès aux chantiers est réglementé et réservé aux personnes détenant certaines compétences. Si les matériaux ne peuvent pas être réemployés sur le même chantier, leur transport et leur entreposage deviennent nécessaires, ce qui engendre des coûts supplémentaires.

Il est difficile pour une personne qui souhaite intégrer des matériaux recyclés dans un projet de construction ou de rénovation de connaître les matières disponibles, puisqu'il n'existe pas encore d'inventaire harmonisé répertoriant les matériaux prêts à être réutilisés.



Pour leur part, les personnes qui souhaitent rentabiliser les coûts associés à la récupération de matériaux doivent les vendre elles-mêmes sur des plateformes en ligne comme Kijiji ou Marketplace, ce qui demande du temps et rapporte peu.

Enfin, certains matériaux de construction usagés ne peuvent pas être réutilisés dans leur fonction initiale parce que les normes de construction ont changé. Notamment, certaines portes antiques sont considérées comme trop étroites selon les standards actuels. Elles pourraient toutefois être utilisées autrement ; en servant de cloison pour diviser une pièce, par exemple.

Des occasions à saisir

Des EÉS pourraient trouver de belles occasions d'affaires dans le reconditionnement de matériaux de construction (démontage léger, déclouage, remise à neuf, etc.). Actuellement, il existe peu d'acteurs qui prennent en charge ces activités, qui sont pourtant essentielles pour le réemploi des matériaux. Si certaines de ces activités demandent une expertise plus pointue, d'autres se prêteraient bien à un volet de réinsertion sociale ou à des emplois adaptés à des personnes vivant avec des limitations physiques ou intellectuelles. C'est ce qu'a testé l'EÉS **Inter Action Travail** lors d'un projet pilote avec des personnes en insertion professionnelle qui ont participé au démantèlement de portes et de fenêtres pour en recycler adéquatement les composantes.

Des stratégies à développer : expérimenter, harmoniser et proposer des points de vente

Le **Centre d'études et de recherches intersectorielles en économie circulaire (CERIEC)** a mis en place en 2021 un laboratoire vivant axé sur l'économie circulaire et la construction. Cette démarche d'expérimentation et de cocréation permet à des actrices et acteurs variés du milieu (promotrices et promoteurs immobiliers, entrepreneures en construction, chercheuses et chercheurs, acteurs publics, etc.) de cocréer et d'expérimenter certaines pratiques en contexte réel.

Par exemple, cinq initiatives de déconstruction ont été réalisées directement sur le terrain par la **Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles de la Gaspésie (RITMRG)**, ce qui a permis de prouver l'avantage économique et environnemental de cette approche. En effet, la déconstruction a permis de réaliser des économies allant jusqu'à 5% par rapport aux coûts estimés pour la démolition, tout en permettant le réemploi de plus de 143 tonnes de matériaux. Ces expérimentations, qui ne concernaient pas seulement l'écosystème de l'économie sociale, mais qui peuvent lui être pertinentes, ont été documentées et pourront servir à quiconque voudrait les reproduire.



EcoRéno, photo: Sylviane Robini

Dans un autre ordre d'idées, une équipe d'architectes montréalais a été confrontée à un processus complexe et frustrant alors qu'elle souhaitait intégrer des matériaux issus du réemploi dans ses projets. Elle a constaté que l'information sur la disponibilité et l'usage possible de matériaux usagés était fragmentée et que les acteurs qui travaillaient sur le sujet étaient isolés. C'est pourquoi elle a fondé l'**OBNL Surcy**, qui vise à faciliter le réemploi de matériaux dans le milieu de la construction. L'équipe travaille actuellement sur une « boîte à outils » qui comportera un répertoire des acteurs du réemploi, des ressources pour savoir comment utiliser certains matériaux et des conseils stratégiques. L'OBNL souhaite également rendre accessible un inventaire en temps réel de matériaux et développer une offre de service qui couvre les différentes étapes de projets de réemploi dans le secteur de la construction.

Évidemment, pour pouvoir réutiliser des matériaux de construction, il faut être capable de se les procurer. Pionnière dans le domaine du réemploi des matériaux, **Éco-Réno** (devenue **Réco** en novembre 2023) est une EÉS qui vend depuis 20 ans des matériaux usagés à Montréal afin qu'ils soient réintégrés dans des projets de construction ou de rénovation. Signe que le réemploi des matériaux est une activité en plein essor, la boutique vient de quadrupler sa superficie en déménageant dans un local de 10 000 pieds carrés, ce qui lui permet d'offrir de nouveaux objets, comme des surplus de chantiers et des briques remises à neuf.

Cette matériauuthèque n'est pas la seule en son genre : il existe des EÉS qui développent des magasins spécialisés dans la vente de matériaux usagés dans plusieurs régions du Québec. Que ce soit au Saguenay-Lac-Saint-Jean (**Réemploi+**), dans le Bas-Saint-Laurent (**Écochantier**) ou aux Îles-de-la-Madeleine (**Ré-Utiles**), ces boutiques permettent de valoriser des tonnes de matériaux de construction ou d'articles de quincaillerie qui se seraient retrouvés à l'enfouissement. Certains projets se spécialisent dans des secteurs d'activité spécifiques, comme **Écoscéno** à Montréal ou **La Remise culturelle** à Québec, qui remettent en circulation des matériaux issus du milieu des arts (tels des éléments de décors, du mobilier de scène ou des textiles).



Réemploi +, photo: Pranayama - Services de photographie

Des défis malgré tout

Malgré ces initiatives, plusieurs obstacles compliquent le développement d'un milieu de la construction plus circulaire par des entreprises d'économie sociale.

→ Un manque de sensibilisation

Actuellement, trop peu de personnes connaissent les conséquences environnementales du milieu de la construction. Les EÉS qui proposent des solutions, notamment pour favoriser le réemploi, doivent investir beaucoup de temps et de ressources pour sensibiliser autant la clientèle que les acteurs de la construction et les décideurs publics.

→ Un manque de savoir-faire

Les techniques nécessaires au réemploi des matériaux ne sont pas enseignées dans les écoles de métiers et il est difficile de trouver des personnes qui possèdent le savoir-faire pour mener des projets de déconstruction. Bien souvent, les équipes doivent être formées directement sur les chantiers.

→ Un flou réglementaire

Il existe un flou réglementaire quant à l'utilisation de matériaux de construction écologiques ou issus du réemploi dans des projets de construction ou de rénovation. Aussi, des promoteurs et promotrices hésitent à utiliser certains types de matériaux, pourtant conformes aux normes, parce qu'ils ou elles ne les ont pas encore expérimentés.

→ Un manque d'incitatifs financiers et les coûts d'entreposage

D'un point de vue économique, enfouir les résidus de construction, de démolition et de rénovation demeure moins cher que de les réemployer. Tant que les décideurs ne taxeront pas davantage l'enfouissement ou qu'ils n'offriront pas d'incitatifs économiques pour favoriser le réemploi, il sera difficile de rendre le milieu de la construction plus circulaire.

→ Être compétitif en respectant ses principes

Parce que plusieurs EÉS en construction s'engagent à offrir un bon salaire à tous leurs travailleurs et travailleuses, peu importe leur métier, il arrive qu'elles soumissionnent à des prix plus élevés que leurs concurrents.



Conclusion

Et si l'on avançait vers un milieu de la construction circulaire et solidaire ?

Il est tout à fait possible de travailler au développement d'un milieu de la construction circulaire et solidaire. Un milieu de la construction où les bâtiments répondent aux besoins réels des populations et ont le moins d'impacts possible sur l'environnement, au lieu d'être construits pour le profit et le court terme. Un milieu où l'environnement de travail est plus inclusif et démocratique.

Bien sûr, le changement vers une économie plus circulaire dans un milieu aussi complexe et normé qu'est celui de la construction est un défi de taille. Malgré cela, les entreprises d'économie sociale possèdent des atouts qui peuvent contribuer à cette transition cruciale du point de vue socioécologique. Elles ont de l'expertise et de grandes capacités d'adaptation, en plus de jouer un rôle structurant (pour en savoir davantage, lisez notre publication *6 atouts des entreprises d'économie sociale pour l'économie circulaire*). En saisissant les occasions qui se présentent actuellement, elles peuvent devenir des pionnières dans le domaine.



Crédit : ALTE Coop

Pour en savoir plus

Consultez nos autres contenus sur [l'économie sociale et circulaire](#), dont :



13 freins et des leviers pour le déploiement de l'économie sociale et circulaire
Pistes d'action pour faciliter l'émergence de projets à fort impact social et environnemental



8 modèles d'affaires en économie sociale et circulaire
Défis rencontrés et pistes à explorer pour aider les entreprises d'économie sociale à consolider leurs activités



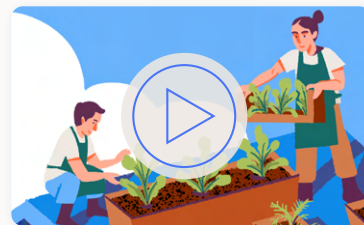
Semer les graines du changement
L'économie sociale et circulaire en agroalimentaire



Une introduction à l'économie sociale et circulaire



Liste de ressources en économie circulaire pour les entreprises d'économie sociale



Une introduction à l'économie sociale et circulaire
Vidéo



7 initiatives d'économie sociale et circulaire montréalaises à découvrir



6 atouts des entreprises d'économie sociale pour l'économie circulaire

Le TIESS vise l'amélioration continue. Faites-nous part de vos commentaires et de vos suggestions à propos de cette publication.

Remerciements

Le TIESS tient à remercier toutes les entreprises d'économie sociale qui ont généreusement parlé de leurs expériences et de leurs apprentissages. Ce document n'aurait pas été possible sans l'engagement du comité de pilotage et des membres de l'équipe qui ont contribué à la coconstruction de ce document. Nous remercions chaleureusement notre comité des partenaires pour son soutien et ses précieux conseils.

Contributions à la réalisation de ce document

Comité consultatif du volet construction : Anne-Sophie Abel-Levesque (Chantier de l'économie sociale) · Bruno Demers et Caroline Thomasset-Laperrière (Architecture Sans Frontières) · Hortense Montoux (Centre d'études et de recherches intersectorielles en économie circulaire - CERIEC) · Jean Girard (Réemploi+)

Rédaction : Gaëlle Généreux | Recherche : Caroline Côté · Gaëlle Généreux | Édition et révision linguistique : TIESS | Graphisme : MamboMambo

La réalisation de ce document a été rendue possible grâce au soutien financier du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie et de la Fondation Lucie et André Chagnon.



Pour citer: TIESS. (2023). *Bâtir l'avenir: l'économie sociale et circulaire en construction*.

... et toutes nos autres publications disponibles sur tliess.ca

À propos

TIESS

Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS) est un organisme de liaison et de transfert en innovation sociale reconnu par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE). Il regroupe de nombreux acteurs et actrices de l'économie sociale et solidaire et du développement territorial, de même que des centres de recherche, des universités et des collèges. Il contribue au développement territorial en outillant les organismes d'économie sociale et solidaire afin qu'ils puissent transformer leurs pratiques et faire face aux enjeux de société de façon innovante. Pour découvrir nos autres titres: tiess.ca